

SUDOUEST

Jeudi 18 Mars 2010

EYSINES, ÉDUCATION. **La ville veut inciter la création de pédibus dans les écoles. Parents intéressés, levez le doigt**

L'école à pied, c'est mieux



Plusieurs pédibus ont déjà vu le jour dans l'agglomération. (ARCHIVES « SO »)

Un kilomètre à pied, ça n'use pas trop les souliers et c'est bon pour la santé. À Eysines, déjà un certain nombre d'enfants se rend à l'école en marchant. Pourquoi pas plus ?

La ville veut inciter les familles à s'investir dans des pédibus, ces ramassages scolaires à pied encadrés par les parents. Il y a quelques jours, un questionnaire a été distribué aux élèves des écoles élémentaires de la commune. Il doit être retourné d'ici le 22 mars et va permettre aux services de la ville de prendre la température, à savoir si des parents sont intéressés et veulent s'impliquer.

Plusieurs trajets possibles

« La mairie peut impulser et épauler la mise en place de pédibus mais son fonctionnement repose uniquement sur l'investissement des parents et des enseignants », explique le maire Christine Bost.

Un pédibus fonctionne comme un bus scolaire. Le trajet est toujours le même matin et soir. Il excède rarement un kilomètre. Les enfants sont amenés et récupérés à des arrêts précis sur l'itinéraire. Matin et soir, un groupe de parents se porte volontaire pour accompagner les écoliers.

« Ce type de ramassage favorise les circulations douces et apprend aux enfants les règles de sécurité, pour se déplacer à pied, relève Christine Bost. Les parents font aussi connaissance. »

La ville s'est appuyée sur le réseau Mille-Pattes pour monter ces lignes de bus à pied. Cette structure a une certaine expertise dans le domaine et a épaulé d'autres groupes de parents sur l'agglomération pour les aider à mettre en place des pédibus.

« Selon les réponses et la motivation des parents, nous pourrions monter plusieurs trajets », explique l'adjointe au maire en charge de l'éducation, Évelyne Fresnais. La ville, elle, apportera son soutien logistique en prêtant des gilets fluorescents et en matérialisant les arrêts.

« Des parents hésitent à s'investir pour des questions d'assurance en cas d'accident, note l'adjointe au maire. Les assurances individuelles et scolaires couvrent les pédibus. Mais afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, la ville prendra aussi une assurance auprès du réseau Mille-Pattes. »

Tous les participants signent également au préalable une charte qui rappelle les consignes de sécurité.

Une fois les questionnaires épluchés et ces différentes modalités remplies, les pédibus pourront fonctionner. « Nous souhaitons commencer après les vacances de Pâques », annonce-t-elle.

Auteur : Laurie Bosdecher